



Le Parc naturel régional du Morvan

recrute un·e chargé·e de mission Adaptation au changement climatique

Le Parc naturel régional du Morvan a renouvelé sa Charte pour la période 2020-2035, avec l'ambition de s'adapter au changement climatique (mesure 24) et depuis l'écriture de la Charte en 2017 le changement n'a fait que s'aggraver et s'accélérer sur le Morvan.

L'adaptation devient un enjeu majeur du Parc, conscient que ce sont l'ensemble de nos façons d'habiter le territoire qui seront transformées par les impacts du changement climatique.

Pour répondre à cet enjeu et renforcer l'équipe du Parc sur la résilience, le Parc crée un poste de chargé·e de mission « Adaptation au changement climatique ». Dans le même temps, au sein du pôle territoire, un poste de chargé de mission TEPOS Paysage vient d'être créé et le programme Leader 2023-2027 qui débute porte sur l'adaptation au changement climatiques et les transitions.

Descriptif du poste

Sous l'autorité du directeur, et de la responsable du pôle Territoire, (Les objectifs de la mission sont définis, mais il est aussi attendu que le/la chargé·e de mission soit force de propositions) :

1. Vous coordonnerez la **réalisation d'une étude (certains aspects, à définir, externalisés) pour acquérir des connaissances sur ces nouveaux champs et pouvoir alimenter les réflexions de l'ensemble des acteurs locaux qui mènent des actions pour le climat sur deux volets :**

- **un volet vulnérabilité ;**

- **un volet « carbone », pour lequel il s'agira de réaliser une évaluation des flux de carbone sur le territoire.**

Le process de réalisation des études permettant d'associer et sensibiliser élus et partenaire compte tout autant que les résultats de l'étude.

2. En déclinaison des objectifs de la Charte 2020-2035 du Parc, et sur la base du bilan des deux volets d'étude « vulnérabilité » et « carbone », vous élaborerez dans un cadre concerté et, autant que possible, co-construit avec la population, **une nouvelle stratégie climat-énergie pour le territoire**. Cette stratégie devra être impérativement construite selon une approche de **backcasting** et viendra s'articuler avec la mission TEPOS.

L'élaboration de cette nouvelle stratégie devra répondre aux principes suivants :

- s'inscrire en contribution aux objectifs régionaux et de la Charte 2020-2035 (tendre vers un Parc et une Région Bourgogne-Franche-Comté à Énergie positive REPOS) et être en conformité avec les objectifs et les règles du SRADDET Bourgogne-Franche-Comté en matière de stratégie de transition énergétique ;
- constituer un cadre territorial coordonné pour les démarches infra-territoriales, notamment les PCAET des communautés de communes ;
- définir le rôle de chaque échelon et préciser les modalités d'articulation entre les différentes démarches ;
- développer une approche territoriale intégrée de la transition énergétique et d'adaptation au changement climatique sur l'ensemble des champs d'action du Parc, **en intégrant les solutions fondées sur la nature** ;
- s'appuyer sur les initiatives existantes, favoriser les synergies entre les acteurs et identifier les échelles d'intervention les plus pertinentes ;

- poser les bases en matière de gouvernance et d'outils de pilotage dans une perspective de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, d'évaluation des évolutions du territoire et de valorisation des actions mises en œuvre.
- Coordonner le projet et veiller à l'adhésion de l'équipe, des élus et des parties prenantes à la démarche de redéfinition de la stratégie.

Plusieurs actions identifiées sont à mettre en œuvre :

- former les élus et les salariés au changement climatique ;
- identifier les actions du PNRM et ses partenaires qui peuvent être valorisées en Solutions Fondées sur la Nature, se mettre en capacité de répondre à des appels à projets de Paiements pour Service Environnementaux ou Label Bas Carbone ;
- engager avec les acteurs de l'Eau Potable, la réflexion sur la réduction des usages de l'eau à l'échelle du territoire ;
- Rebalayer le contenu de la Charte au regard des enjeux sur le changement climatique, avec une approche plus pointue ;
- concours le « climat change changeons pour le climat » ;
- étude test d'une méthode pour définir une typologie des exploitations agricoles en fonction de leur stockage de carbone dans les sols et émissions de gaz à effet de serre ;
- montage en partenariat avec AGROSUP du cahier des charges pour l'étude prospective « quelle agriculture en 2050 ? » ;
- organiser un séminaire Agriculture et Climat, alliant des retours d'expérience et des connaissances scientifiques et techniques sur les vulnérabilités, les perspectives climatiques, l'adaptation des fermes et du territoire...

Vous aurez à travailler dans un esprit d'équipe et en transversalité avec le reste de l'équipe technique du Parc et en particulier avec le chargé de mission TEPOS et l'animateur·trice du programme Leader 2023-2027 ;

Vous participerez aux réunions avec les partenaires dans le cadre du partage d'expérience et de réflexion commune et de coordination des actions ;

Vous réaliserez les demandes de subventions finançant la mission, ainsi que les demandes de paiement.

3. Animation d'un groupe Adaptation au changement climatique inter Parcs à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté pour mettre en partage les travaux et impulser une dynamique partagée, rendre des outils communs et mutualiser, en s'appuyant notamment sur l'expérience du PNR du Haut-Jura. (10 % du temps de travail). Ce groupe aura pour vocation de réaliser un travail d'intelligence collective pour tester une feuille de route partagée inter Parcs.

Le/la chargé·e de mission devra également :

- Travailler à éviter les doublons avec les collectivités locales qui interviennent également sur le sujet (SIEEN, CD58, PETR, Communautés de communes et pour celles qui en sont dotées des Contrat de Relance et de Transition Écologique, PCAET ou toute autre contractualisation) ;
- Rédiger un bilan annuel des actions inscrites dans la feuille de route à destination des co-financeurs (ADEME) ;
- Assurer le suivi technique et financier des actions qu'il/elle porte permettant leurs évaluations ;
- Participer aux événements des réseaux professionnels ;
- Assurer des actions de communication et de sensibilisation.

Profil et compétences requises

- Formation supérieure (Bac+5) issu d'un cursus technique en lien avec la problématique du changement climatique ou une expérience professionnelle complétant un parcours initial ;
- Capacités d'animation participative de territoire : maîtrise d'outils et de méthodes de participation citoyenne, de co-construction, de projets collaboratifs ; capacité à travailler avec tous publics ;

- Expérience ou sensibilité et connaissance pour une prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers propres à Parc naturel régional ;
- Bonne connaissance des mécanismes et enjeux du changement climatique ;
- Expérience en conduite de projets complexes et multi-partenariaux ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, du travail avec les élus ;
- Disponibilité et rigueur, sens de l'organisation, sens de l'adaptation, autonomie et prise d'initiatives, esprit de synthèse, capacités rédactionnelles ;
- Qualité de la communication interne et externe ; aptitude au travail en équipe.

Conditions de recrutement

- durée du contrat : CDD 3 ans
- Agent contractuel de la fonction publique territoriale
- Rémunération statutaire
- Emploi à temps complet (39 h avec RTT) – basé à Saint-Brisson (58)
- Disponibilité pour réunions en soirée et déplacements – véhicule de service
- Permis B valide indispensable

Adresser les candidatures (lettre + CV) au plus tard le **2 juin 2023** à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Morvan
par mail à isabelle.civette@parcdumorvan.org

Renseignements : Isabelle CIVETTE, responsable du pôle Territoire au 03 86 78 79 83